

Dossier de conformité

IA, sécurité, RGPD & protection des données

HÉBERGEMENT FRANCE / UE

ISO/IEC 27001:2022

RGPD & DPA

Document préparé pour les DSI, RSSI et DPO

Justiana SAS — Version 1 — 19/06/2026

1. Présentation de Justiana

Justiana est une plateforme professionnelle dédiée aux Comités Sociaux et Économiques (CSE). Elle assiste les élus dans la préparation des réunions, la rédaction des procès-verbaux, le suivi des décisions et le dialogue social, avec un cadre strict de sécurité et de protection des données.

Éditeur	Justiana SAS, société de droit français.
Public visé	Élus CSE, secrétaires CSE, direction, DSI, RSSI, DPO.
Périmètre du dossier	Sécurité, hébergement, RGPD, IA, sous-traitants, DPA.
Mise à jour	19/06/2026 — révisé à chaque évolution majeure.

2. Architecture & hébergement

L'infrastructure de Justiana repose sur des prestataires européens disposant de certifications de sécurité reconnues. Les données des CSE clients ne sont ni mutualisées ni transférées hors de l'Union européenne.

Hébergeur principal	Scaleway — datacenters situés en France / Union européenne.
Certifications	ISO/IEC 27001:2022, ISO/IEC 27017, ISO/IEC 27018, HDS (le cas échéant).
Localisation des données	France / UE exclusivement — aucun transfert hors UE.
Sauvegardes	Sauvegardes chiffrées quotidiennes, conservation 30 jours.
Disponibilité visée	99,9 % sur une base annuelle.

Pourquoi c'est important

L'hébergement en France / UE chez un acteur cloud européen permet d'écarter les risques liés au *Cloud Act* américain et de répondre aux exigences de souveraineté souvent posées par les DSI et RSSI.

3. Données traitées & finalités

Justiana traite uniquement les données nécessaires à la fourniture du service. Aucune donnée n'est utilisée à des fins commerciales tierces.

Catégories de données traitées

- **Identité & rôles** : nom, prénom, e-mail professionnel, fonction, mandat CSE.
- **Contenus de réunion** : ordre du jour, documents, enregistrements audio (si activés), projets et versions de procès-verbaux, décisions, votes, actions à suivre.
- **Journal d'activité** : traces d'accès, opérations sensibles (création, modification, suppression), à des fins de sécurité et d'auditabilité.
- **Données techniques** : adresse IP, type de navigateur, horodatages.

Finalités

- Fournir et exécuter le service CSE souscrit par le client.
- Garantir la sécurité, la traçabilité et l'intégrité des contenus.
- Respecter les obligations légales applicables.
- Améliorer le service, sans réutilisation des contenus pour entraîner des IA tierces.

Bases légales (RGPD)

Exécution du contrat	Art. 6.1.b — fourniture du service au CSE.
Obligation légale	Art. 6.1.c — conservation, journalisation.
Intérêt légitime	Art. 6.1.f — sécurité, prévention de la fraude.

4. Sécurité technique

La sécurité est traitée comme un sujet de fond, pas comme un argument marketing. Les mesures suivantes sont en place :

Chiffrement

- Chiffrement en transit : TLS 1.2+ pour tous les échanges client/serveur et inter-services.
- Chiffrement au repos : AES-256 pour les bases de données et les fichiers stockés.
- Sauvegardes chiffrées, clés gérées côté hébergeur certifié.

Contrôle d'accès

- Authentification utilisateur par e-mail + mot de passe ou SSO (selon souscription).
- Sessions sécurisées via JWT signés ; expiration et révocation côté serveur.
- Cloisonnement par CSE : chaque comité ne voit que ses propres contenus (RLS).
- Comptes administrateurs internes Justiana : accès journalisé, principe du moindre privilège.

Protection applicative

- Politique de mots de passe robuste, protection contre la force brute.
- Validation et filtrage des entrées (XSS, injections SQL, CSRF).
- Mises à jour de sécurité régulières des dépendances applicatives.
- Revue de code et tests automatisés sur les fonctionnalités sensibles.

Détection & supervision

- Journalisation des accès et opérations sensibles, conservée pour audit.
- Supervision des incidents et alertes en cas d'anomalie.
- Procédure documentée de gestion d'incident et de notification au client.

5. RGPD, sous-traitants & DPA

Justiana agit en qualité de **sous-traitant** au sens du RGPD pour le compte du CSE client, lui-même responsable de traitement.

Documents disponibles sur demande

- **DPA** (accord de sous-traitance RGPD, art. 28) signable par le CSE.
- Politique de confidentialité publique : justiana.fr/politique-de-confidentialite.
- Politique de sécurité (mesures techniques et organisationnelles).
- Liste tenue à jour des sous-traitants ultérieurs.
- Politique de gestion des incidents et de notification.

Liste des sous-traitants ultérieurs (extrait)

Sous-traitant	Rôle	Localisation
Scaleway	Hébergement, stockage, sauvegardes	France / UE
Fournisseur e-mail transactionnel	Envoi d'e-mails de service	UE
Fournisseur IA (modèles)	Génération de projets de PV	UE / encadré par DPA

Tout changement de sous-traitant ultérieur fait l'objet d'une information préalable permettant au client d'exercer ses droits d'objection conformément à l'art. 28 RGPD.

6. Politique IA & usage des données

Engagement clé

Aucune donnée des CSE clients n'est utilisée pour entraîner les modèles d'IA publics tiers, ni les éventuels modèles propres à Justiana. Les contenus transmis aux modèles sont strictement utilisés pour produire la réponse demandée, puis encadrés contractuellement par le DPA.

Garanties associées

- Sélection de fournisseurs IA proposant un mode *no-training* contractuel.
- Préavis de 30 jours en cas de changement de fournisseur IA.
- Possibilité de désactiver certaines fonctionnalités IA si l'entreprise le requiert.
- Le secrétaire du CSE conserve la maîtrise de la rédaction, de la relecture, des corrections et de la validation du PV.

Transparence

La page justiana.fr/securite et le DPA précisent en détail les fournisseurs, les finalités et les engagements contractuels. La documentation est mise à jour à chaque évolution significative.

7. Conservation & suppression des données

Contenus du CSE	Conservés pendant toute la durée du contrat.
Sauvegardes	Conservation 30 jours glissants, chiffrées.
Journaux techniques	12 mois maximum (sécurité, audit).
Après résiliation	Restitution possible puis suppression sous 30 jours.
Droits RGPD	Accès, rectification, effacement, portabilité, limitation, opposition.

8. Checklist DSI / RGPD — synthèse

Cette synthèse reprend les points clés à valider avec votre DSI, RSSI ou DPO. La checklist détaillée est également disponible séparément.

Thème	Point à valider	Statut Justiana
Hébergement	Données hébergées en France / UE	Oui — Scaleway
Certifications	ISO/IEC 27001:2022 chez l'hébergeur	Oui
Chiffrement	TLS en transit, AES-256 au repos	Oui
Authentification	MDP robuste, sessions sécurisées, SSO possible	Oui
Cloisonnement	Données du CSE isolées (RLS)	Oui
RGPD	DPA signable, registre, sous-traitants documentés	Oui
IA	Pas d'entraînement sur les données clients	Oui
Sauvegardes	Quotidiennes, chiffrées, 30 j	Oui
Incidents	Procédure documentée & notification client	Oui
Réversibilité	Export / suppression en fin de contrat	Oui

9. Contacts & documents complémentaires

Contact général	contact@justiana.fr
Demande DPA / RGPD	rgpd@justiana.fr
Sécurité (DSI / RSSI)	securite@justiana.fr
Site web	https://justiana.fr
Page sécurité	https://justiana.fr/securite
Politique de confidentialité	de https://justiana.fr/politique-de-confidentialite

Documents annexes disponibles sur simple demande

- DPA (accord de sous-traitance RGPD)
- Politique de sécurité détaillée
- Plan d'assurance sécurité (PAS) adaptable
- Liste à jour des sous-traitants ultérieurs
- Procédure de gestion d'incident

Document remis à titre informatif. Les engagements contractuels prévalent sur le présent dossier et figurent dans les Conditions Générales, le contrat de service et le DPA signés avec Justiana SAS.